

CPR CROISSANCE DYNAMIQUE

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français

RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

**U
R
O
R
C**



OPCVM CPR Croissance Dynamique

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	15
Informations spécifiques	16
Informations réglementaires	17
Certification du Commissaire aux comptes	23
Comptes annuels	28
Bilan Actif	29
Bilan Passif	30
Compte de résultat	31
Annexes aux comptes annuels	33
Informations générales	34
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	42
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	46
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	52
Inventaire des actifs et passifs	62
Annexe(s)	94
Caractéristiques de l'OPC	95
Information SFDR	110
Loi Energie Climat (LEC)	120

Compte rendu d'activité

Janvier 2024

L'année 2024 s'annonce d'ores déjà charnière. Elle devra répondre à de nombreuses questions qui vont animer les marchés : Baisses des taux et portage, renaissance émergente ou domination des magnificents seven, soft ou perfect landing, retour de Trump ou maintien de Biden ? de quoi générer de la volatilité tout au long de l'année. Le mois de janvier s'inscrit, sur les marchés actions, dans la stricte continuité du dernier trimestre 2023, quelques fleurons de l'économie mondiale tirant fortement à la hausse l'ensemble de la côte. Du côté obligataire, les attermolements des Banques Centrales décalent, une fois encore, le timing de baisse des taux rendant les conditions financières moins accommodantes que prévues, à court terme. Dans ce contexte les taux remontent fortement sur le mois sans pour autant perturber la belle progression des marchés actions des pays développés. Dans ce contexte nous avons déterminé 3 scénarios de marché. Notre scénario central qui voit le pivot des Banques Centrales se confirmer avec une probabilité de 65%. Dans ce scénario le processus de désinflation se poursuit sans heurter l'activité économique mondiale qui résiste et les Banques Centrales valident les anticipations de marché sur le timing et l'ampleur des taux directeur . L'impact sur les actions est plutôt positif et les taux long demeurent stables. Parallèlement nous avons introduit un scénario de « report des baisses de taux à causes de l'inflation » à 20% . Les taux remonteraient violemment pour venir tutoyer leurs plus hauts niveaux de l'année dernière impactant ainsi fortement le marché des actions qui cèderaient entre 5 et 10% en fonction des zones. Enfin notre dernier scénario de risque est un scénario axé sur la croissance économique. Cette dernière déçoit et la récession semble alors inéluctable entraînant les actions à la baisse et une détente sur le marché obligataire. Dans le portefeuille, sur la partie actions, nous avons conservé une exposition vers les 88%, principalement sur les US qui présentent encore pour cette année une dynamique plus favorable .Nous avons donc renforcé renforcer le secteur croissance sur les Etats-Unis. Nous avons par ailleurs pris des bénéficiés sur les actions japonaises pour renforcer certains secteurs européens comme celui de la technologie. Sur la sensibilité, nous conservons nos positions sur maturités courtes allemandes et américaines. Sur la partie devise, nous avons renforcé notre investissement sur la devise japonaise en prévision d'un changement de politique monétaire qui devrait inverser la tendance baissière du yen.

Février 2024

En Février, les statistiques d'inflation ont continué à être un déterminant majeur des marchés obligataires. Pour la première fois depuis la mi-2023 une publication d'inflation mensuelle nord-américaine (CPI de janvier) est ressortie au-dessus des attentes du consensus, entamant au passage quelque peu la confiance des marchés dans un retour rapide sur la cible des 2% de la Fed. Couplé à des chiffres économiques pointant de nouveau la bonne tenue de la croissance US, cela s'est traduit par une forte correction des anticipations de baisses de taux sur 2024 (passage de 6 baisses à 3) et une sous-performance des maturités courtes obligataires (2 ans US +41bp, 10 ans US +34bp). Malgré une dynamique de croissance européenne toujours relativement morose, notamment en Allemagne, les taux européens ont emprunté le même chemin (2 ans allemand +47bp, 10 ans allemand +25bp).Les marchés actions n'ont pas souffert de ce nouvel accès de faiblesse obligataire, battant même pour certains de nouveaux records historiques. Le MSCI World progresse de 4.24% en usd sur le mois, le S&P500 de 5.3%, l'Euro Stoxx 50 de 5% en euro et le Nikkei de 8% en yen. Au niveau thématique, l'euphorie autour de l'intelligence artificielle a de nouveau bénéficié au secteur technologique. Sur notre exposition actions : nous croyons en la résilience du marché des actions, principalement du marché américain. Nous avons donc maintenu une forte exposition tout au long du mois. Les actions américaines représentent environ une part importante de notre exposition aux actions. Nous avons de plus favorisé l'investissement dans les actions technologiques. Après une très (trop ?) belle progression depuis le début pourrait s'essouffler, c'est pourquoi nous cherchons des sources de relais avec notamment le Russell 2000. Comme nous le disions : nous ne croyons plus à un atterrissage brutal de l'économie, donc s'il y a une rotation sectorielle et que les rendements obligataires baissent... tout cela sera très bon pour les petites capitalisations américaines. Nous étudions de plus différentes stratégies de couvertures pour les prochains mois. Sur la partie obligataire, nous avons réduit la sensibilité obligataire du portefeuille sur les taux d'Etat en attendant des discours plus clairs des banques centrales sur leur volonté de réduire de taux.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Mars 2024

« Sustine et abstine » Vous vous souvenez certainement du « Petit Prince ». La comptine qui narre avec truculence les aventures d'une famille royale qui vient à la rencontre de son peuple. Mais lorsque le Lundi matin, le Petit Prince arrive plein d'entrain devant la porte d'un de ses sujets, il rencontre un problème inédit : le dit sujet n'est pas là ! Bien loin de se laisser emporter par une colère légitime, le Petit Prince, en tant que fidèle disciple d'Epictète, décide d'appliquer les préceptes de son maître : « sustine et abstine » et de revenir le lendemain. Mais le mardi matin, rebelote, le sujet n'est toujours pas là. Le Petit Prince pugnace reporte alors sa venue au mercredi matin, puis au jeudi enchainant les jours de la semaine avec stoïcisme jusqu'à finalement comprendre qu'il ne le verrait jamais ! Cette chansonnette enfantine est riche d'enseignements, outre l'ordonnance des jours de la semaine, elle nous apprend aussi que la patience et la persévérance sont deux vertus importantes et manifestement il faudra nous en armer, de patience, car sur le mois de mars la Réserve Fédérale a une nouvelle fois décalé la date de sa prochaine baisse des taux ! Attendue initialement pour le mois de mars, puis en mai, voire juin au plus tard, c'est en juillet qu'elle devrait finalement intervenir. La faute en revient à l'économie américaine qui montre, encore et toujours, de formidables signes de résilience ! Les marchés actions apprécient et les marchés obligataires demeurent stables. Ainsi sur le mois de mars les actions européennes progressent de près de 4.5% tirées par titres bancaires euphoriques. Les semi-conducteurs poursuivent leur très belle progression et les actions émergentes, une fois n'est pas coutume, ferment la marche. Les taux en revanche s'inscrivent dans un quasi stabilité cachant en réalité deux mouvements opposés : une forte détente sur la première partie du mois et une remontée ensuite. Suite à ce nouveau décalage, nous avons ajusté nos scénarios de marché : Le premier scénario est (en partie) celui que nous connaissons depuis le début d'année avec une forte résilience des marchés portée par de belles publications de résultats. L'inflation poursuit sa lente décrue et laisse la porte ouverte à une baisse des taux dès le mois de juin pour la BCE et la Réserve Fédérale. Cette baisse des taux va permettre de relâcher la pression financière (pas si) présente sur les marchés et par conséquent permettre une nouvelle progression des marchés actions. Mais comme nous l'ont montré 2022 et 2023 le chemin de la désinflation n'est pas un long fleuve tranquille et notre second scénario émet l'hypothèse que les prix des services continuent de tirer l'inflation à la hausse. Le spectre d'un retour des tensions inflationnistes type 1970 fait son apparition dans l'esprit des investisseurs poussant les Banques Centrales à repousser, voire annuler les hausses de taux directeurs. Les taux remontent et cassent la belle dynamique des marchés actions qui corrigent fortement. Dans le portefeuille nous avons poursuivi notre stratégie : faible sensibilité obligataire à titre de diversification, et forte sélectivité et granularité de nos investissements. Nous avons coupé en partie les petites et moyennes capitalisations américaines qui ne devraient progresser qu'après la première baisse des taux US, renforcé notre exposition aux titres technologiques américains qui bénéficient encore et toujours de perspectives très intéressantes sur les prochaines années, et bénéficier de notre investissement sur les titres bancaires européens.

Avril 2024

Les marchés actions se sont inscrits en nette baisse sur le mois d'avril. La faute en revient, une fois n'est pas coutume, aux Banques Centrales et en particulier à la Réserve Fédérale qui se montre de plus en plus frileuse à baisser ses taux pendant l'été. Echaudée par des chiffres d'inflation qui peinent à décélérer depuis le début de l'année et des données économiques d'une rare résilience, la Fed a tempéré les ardeurs du marché qui voyait (en début d'année) jusqu'à 7 baisses de taux en 2024. L'impact sur l'obligataire a été important entraînant les marchés actions à la baisse sur le mois. Dans ce contexte chahuté nous avons revu à la marge nos scénarios de marché. Dans notre scénario central (60% probabilité) l'inflation reprend sa lente décrue rassurant la Réserve Fédérale qui enclenche son cycle de baisse des taux directeurs dès le mois de juillet. Rassérénés par ces changements, les marchés actions pourraient renouer avec la hausse. Mais comme nous l'ont montré ces derniers mois, le chemin de la désinflation n'est pas linéaire et notre second scénario émet l'hypothèse que les prix des services continuent de tirer l'inflation à la hausse. Les Banques Centrales voient alors leurs marges de manœuvre disparaître et les investisseurs n'anticipent plus de baisse des taux sur l'année 2024 aux US. Les taux remontent et cassent la belle dynamique des marchés actions qui corrigent fortement. Sur le fonds CPR Croissance Dynamique, l'exposition actions a été réduite mécaniquement par notre couverture optionnelle sur le marché américain jusqu'à 80% en cours de mois après la baisse du marché. Nous en avons profité pour prendre des profits sur nos options de couverture et nous avons à nouveau repris du risque en augmentant significativement l'exposition à 88% en fin de mois. Nous conservons notre diversification sur les valeurs liées à l'intelligence artificielle et nous avons pris des profits prématurément sur les banques de la zone euro. Sur la partie obligataire, nous avons profité de la hausse des taux sur les rendements américains pour nous positionner à nouveau sur du 10 ans américain.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Mai 2024

Les marchés actions rebondissent sur le mois de mai tirés par des chiffres d'inflation US (CPI) qui se stabilisent après avoir connu 3 mois de dégradations consécutives. Cette (pas si) surprenante embellie remet au goût du jour une possible baisse des taux us durant l'été (septembre ?). Parallèlement la forte révision à la baisse des chiffres de l'emploi de 2023 et sa détérioration continue depuis le début de l'année n'entament pas la belle dynamique des marchés actions portés par des publications de résultats qui surprennent positivement les investisseurs. Résultats au nombre desquels nous retrouvons Nvidia qui, une fois n'est pas coutume, enchante les marchés. Portés par ces nouvelles, les marchés d'actions et de taux s'orientent nettement à la hausse sur le mois de mai, seul le Japon, plombé par un yen qui n'en finit plus de baisser contre euro, s'inscrit en baisse sur le mois (en euro). Dans ce contexte particulièrement porteur nous avons revu marginalement nos scénarios de marché. Dans notre scénario central (65% probabilité) l'inflation reprend sa lente décrue confortant la Réserve Fédérale dans son idée qu'elle peut desserrer les conditions financières trop restrictive. Elle enclenche donc son cycle de baisse des taux directeurs dès le mois de septembre. Rasséréner par ces changements, les marchés actions pourraient poursuivre leur hausse. Mais comme nous l'ont montré ces derniers mois, le chemin de la désinflation n'est pas (si) linéaire et notre second scénario (35%) émet l'hypothèse que les prix des services continuent de tirer l'inflation à la hausse. Les Banques Centrales voient alors leurs marges de manœuvre disparaître et les investisseurs n'anticipent plus de baisse des taux sur l'année 2024 aux US. Les taux remontent et cassent la belle dynamique des marchés actions qui corrigent fortement. Dans le portefeuille nous avons réduit notre exposition aux actions en prenant notamment des bénéfiques sur nos investissements sur le secteur de la technologie suite aux très bons résultats de Nvidia. Nous avons de plus introduit une poche de diversification sur les petites et moyennes capitalisation européenne qui devraient bénéficier de la première baisse des taux de la part de la réserve fédérale. Nous avons de plus introduit des positions de couverture sur les US et surtout la Zone Euro qui pourrait cristalliser les déceptions et autres frustrations des investisseurs tant politiques que monétaire. Sur la partie obligataire nous avons remonté notre sensibilité principalement sur les US qui pourraient bénéficier de la mise en marche du premier pas de baisse.

Juin 2024

Comme nous le craignons le mois dernier, la Zone Euro a cristallisé « les déceptions et autres frustrations tant politiques que monétaire » des investisseurs. Suite aux résultats sans appel des élections européennes, E. Macron a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale, provoquant ainsi des élections anticipées en France. Cette instabilité politique couplée à des déclarations plus réservées de la part des cadres de la BCE quant au chemin de la désinflation européenne a cassé la belle dynamique des marchés actions de la zone euro sur le mois. Aux US, en revanche, les Magnificent 7 poursuivent leur formidable ascension tirant dans leur sillage les performances des principaux marchés d'actions. Sur le mois donc les taux se tendent, et les marchés actions enregistrent des performances hétérogènes. Le yen se déprécie encore et le dollar bénéficie des troubles sur le vieux continent. Considérant que d'une part les troubles seront passagers et n'engendreront pas de remous majeurs et durables sur les marchés, et que d'autre part ce genre de scénario sont transversaux et ne peuvent être isolés, nous avons décidé de ne pas introduire de scénario de marché basés sur la politique européenne. Dès lors nous avons revu marginalement nos scénarios de marché. Dans notre scénario central (70% probabilité) l'inflation reprend sa lente décrue confortant la Réserve Fédérale dans son idée qu'elle peut desserrer les conditions financières trop restrictive dans un futur proche. Elle enclenche donc son cycle de baisse des taux directeurs dès le mois de septembre. La BCE quant-à-elle poursuit ses baisses de taux. Rasséréner par ces changements, les marchés actions pourraient s'orienter de nouveau à la hausse, permettant aux actions européennes de rattraper une partie de leur retard. Mais comme nous l'ont montré ces derniers mois, le chemin de la désinflation n'est pas (si) linéaire et notre second scénario (30%) émet l'hypothèse que les prix des services continuent de tirer l'inflation à la hausse. Les Banques Centrales voient alors leurs marges de manœuvre disparaître, la féd hésite, la BCE repousse et les investisseurs dépriment. Les taux remontent sur les trois prochains mois et l'économie moribonde ne trouve pas de relais ni d'air dans la politique monétaire. Les marchés actions corrigent alors fortement. Dans le portefeuille nous avons réduit, à la marge, notre exposition sur les actions principalement de la zone euro. Nous avons profité du mois de juin pour repositionner le portefeuille en coupant les positions sur les petites et moyennes capitalisation américaines et européennes qui peinent à délivrer de la performances et en initiant des expositions sur les valeurs technologiques américaines qui demeurent, pour nous, le moteur de la progression des marchés actions américains. Nous avons introduit des positions optionnelles pour bénéficier d'un rebond du marché français et bancaire suite à la dissolution. Sur la partie obligataire nous avons remonté notre sensibilité sur la

OPCVM CPR Croissance Dynamique

zone euro au détriment des US. En effet, le décalage entre la BCE et la Réserve Fédérale devrait permettre une détente plus importante pour les obligations de européenne.

Juillet 2024

Le mois de juillet 2024 a été marqué par des chiffres macroéconomiques significatifs influençant les marchés financiers mondiaux. Aux États-Unis, une inflation plus faible que prévu, mesurée par l'Indice des Prix à la Consommation (CPI), combinée à des données décevantes sur le marché du travail, a alimenté les attentes d'une politique monétaire plus accommodante de la part de la Réserve Fédérale. Les investisseurs anticipent désormais une première baisse des taux en septembre, avec près de 150 points de base de réductions d'ici juin 2025. Cette perspective de détente monétaire a stimulé les classes d'actifs sensibles aux taux d'intérêt. En Europe, la Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu ses taux inchangés malgré un CPI de base de la zone euro à 2,9%, supérieur à l'objectif. La croissance économique a montré des signes de ralentissement, particulièrement visibles dans les indices des directeurs d'achat (PMI) du secteur manufacturier. En Asie, la Banque du Japon a surpris les marchés en augmentant ses taux de 25 points de base et en réduisant ses achats mensuels d'obligations, entraînant une appréciation notable du yen. La Chine continue de lutter avec des défis économiques, malgré les efforts de relance gouvernementaux. Le secteur immobilier reste un point de préoccupation majeur, avec des répercussions sur l'ensemble de l'économie. En revanche, l'Inde affiche une croissance robuste, soutenue par une création d'emplois significative et un dynamisme économique soutenu. Les marchés actions mondiaux ont enregistré une hausse de 0,79% en juillet en euros, portant la performance annuelle à près de 16,08%. Aux États-Unis, les actions sensibles aux taux d'intérêt, telles que les banques et les constructeurs de maisons, ont fortement rebondi, stimulées par les attentes de baisse des taux de la Fed. Toutefois, les grandes entreprises technologiques, notamment celles liées à l'intelligence artificielle (IA), ont souffert, les investisseurs étant préoccupés par la rentabilité des investissements en IA. Les petites capitalisations ont surperformé les grandes avec une performance de 9,21% en juillet en euros, mais restent à la traîne sur l'année. En Europe, les performances sectorielles ont été contrastées, avec les biens de luxe et l'automobile impactés par le ralentissement chinois. Au Japon, les actions ont été pénalisées par la forte appréciation du yen. En Chine, les actions ont reculé malgré les mesures de soutien économique, les investisseurs restant prudents face aux problèmes persistants du secteur immobilier. Le marché obligataire a profité des attentes de baisse des taux d'intérêt. Aux États-Unis, le mois de juillet a permis une réduction de l'écart entre les taux à 10 ans et à 2 ans à -21 points de base, le niveau le plus étroit depuis janvier 2024. Au Japon, les obligations d'État sont restées stables malgré l'annonce de la réduction des achats de la Banque du Japon. Sur le fonds CPR Croissance Dynamique, nous avons légèrement augmenté l'exposition actions à plus de 83%. Nous avons par ailleurs initié une position court terme sur les petites et moyennes capitalisations américaines qui pourraient bénéficier à nouveau d'un environnement favorable. Nous avons continué à remonter l'exposition sur la zone Europe. Sur la partie taux, la sensibilité obligataire a été augmenté par achats de positions sur les taux d'Etat allemands et américains.

Août 2024

Le retour de la normalisation. En début d'année nous attendions, avec une certaine appréhension, la normalisation aussi bien des taux que des marchés actions. Après 10 ans d'assouplissement monétaire, une pandémie majeure et l'explosion des ultra caps tirées par une intelligence (pas si) artificielle, le retour progressif à la normalité avait de quoi séduire même les plus optimistes des investisseurs. Mais c'est la volatilité et l'incertitude qui auront prédominé sur le mois d'août. La faute en revient à des données économiques contrastées qui laissaient entrevoir, dans les tous premiers jours du mois, un risque d'atterrissage brutale de l'économie américaine. Parallèlement, la Banque du Japon dont la communication demeure obscure, pour de nombreux investisseurs, a surpris les marchés en augmentant (enfin) son taux directeur de 25 points de base. Cette hausse inopportune a sonné la fin du yen carry trade, entraînant la devise nipponne nettement à la hausse. Une fois les mauvaises nouvelles digérées par les investisseurs, les marchés actions ont rebondi fortement tirés par des perspectives de plus en plus précises de baisse des taux de la part de la Réserve Fédérale. Il est intéressant de noter que cette fois-ci, la hausse ne concerne pas uniquement 7 valeurs, mais que d'autres secteurs ont participé au rebond (hautes valeurs mobilières, services publics, santé, immobilier) apportant cette rotation sectorielle tant attendue par les investisseurs et initiant des perspectives plus saines de hausse d'ici la fin de l'année. Cela nous a poussé à modifier nos scénarios de marché ! Exit l'inflation qui semble maintenant parfaitement maîtrisée (jusqu'au prochain mauvais chiffre.) et bienvenue au risque économique ! Comme vous pouvez le constater, ils ne se focalisent plus sur l'inflation, mais sur l'économie. Dans notre scénario central avec 80% de probabilité, nous prévoyons le meilleur des mondes : des baisses de taux initiées par la Fed, qui considère que les taux sont actuellement trop restrictifs,

OPCVM CPR Croissance Dynamique

ce qui conduit à une hausse du marché des actions. Dans ce scénario, nous voyons 2 baisses de 25 points de base. Le marché anticipe 4 baisses jusqu'à la fin de l'année et au moins 1 % de baisse de taux, ce qui est compatible avec 25 pb en septembre et novembre et 50 pb en décembre. Notre scénario de risque porte sur le retour de l'atterrissage brutal de l'économie. Dans ce scénario, il est intéressant de voir le retour d'une certaine décorrélation entre les actions et les taux d'Etat, corrélation qui a fait le succès des fonds d'allocation d'actifs au début du siècle. Que s'est-il passé dans le portefeuille sur le mois d'août ? En juillet nous avons initié un positionnement optionnel pour couvrir le portefeuille contre notre principale crainte : septembre, qui est un mois traditionnellement baissier, en particulier les années d'élections présidentielles américaines. Ces couvertures ont permis de réduire mécaniquement l'exposition aux actions lors de la violente baisse des tous premiers jours du mois d'août, Nous étions positionnés sur les banques et la technologie et cela a été assez dur début août, mais nous maintenons notre niveau d'investissement pour bénéficier du retour de ces 2 marchés ! Nous avons renforcé nos positions de couverture tout au long du mois et cherché à diversifier les sources d'investissement. Nous avons la conviction qu'il faut aujourd'hui aller chercher des investissements dans des secteurs radicalement différents, secteurs qui pourront participer fortement à la hausse ou limiter drastiquement la baisse. En ce qui concerne la sensibilité du portefeuille nous avons conservé notre positionnement sur cet classe d'actifs. C'est un positionnement de court/moyen terme. En résumé, nous sommes convaincus qu'il y aura deux périodes jusqu'à la fin de l'année : septembre et octobre : mauvaise passe pour les actions, forte volatilité, puis le marché des actions se redressera grâce à de bonnes conditions financières. Souvenez-vous de Boucle d'or ... la soupe n'est pas trop salée, ce qui signifie que l'inflation est sous contrôle, la soupe n'est pas trop chaude, ce qui signifie que la croissance reste à des niveaux raisonnables, en un mot, la soupe est parfaite, ce qui signifie que les conditions financières sont accommodantes. C'est exactement ce que nous allons retrouver avec des taux plus bas et un atterrissage en douceur de l'économie US. Tout cela est bon, voire très bon pour les marchés actions.

Septembre 2024

La baisse des taux de la Federal Reserve a bien eu lieu ! Nous l'attendions avec impatience depuis le début de l'année, nous en attendions même 7 sur l'année 2024. C'est donc avec un peu de retard mais dans un contexte économique toujours porteur que la Réserve Fédérale a baissé son taux directeur de 50 points de bases ! En Europe, la situation économique demeure complexe, et le niveau élevé tant d'endettement que de chômage de certains pays couplé à un investissement faible et une consommation en berne n'aide pas les investisseurs à avoir une vision positive de la zone. Consciente de la situation, la Banque Centrale Européenne a poursuivi son mouvement d'assouplissement en baissant de nouveau ses taux directeurs. Seule la BoJ a décidé de remonter ses taux entraînant ainsi une nette appréciation du yen. Mais la véritable surprise du mois vient de la Chine qui, dans un premier effort pour maintenir son objectif de croissance conforme au plan quinquennal, a mis en place une série de mesures de relance, combinant politiques fiscales et monétaires agressives. Ces mesures ont eu un effet placebo important chez les investisseurs qui sont revenus massivement sur les marchés chinois. En dépit d'un démarrage compliqué, les marchés actions mondiaux ont affiché une solide performance sur le mois de septembre, avec une progression de +1,9%. Les actions américaines ont été particulièrement dynamiques, menées par une rotation salutaire de la part des investisseurs qui ont délaissé les valeurs technologiques au profit des valeurs cycliques et des petites capitalisations. Mais c'est l'Asie qui progresse le plus sur le mois, tiré par l'annonce des mesures de relance chinoises. Sur le marché obligataire, le nouveau cycle de baisse des taux US a permis aux obligations d'enregistrer de fortes performances en septembre. Nous avons maintenu nos scénarios de marché inchangés pour les trois prochains mois. Dans le portefeuille, notre positionnement constructif sur les marchés des actions et notre forte sensibilité nous permet de progresser. Les positions de couverture initiées au cours de l'été ont permis au portefeuille de réduire mécaniquement son exposition aux actions en début de période. Arrivée en partie à échéance lors de la mi-septembre, l'exposition actions a donc été remontée. Parallèlement nous avons initié des investissements sur les Utilities qui permettent d'apporter de la diversification dans nos portefeuilles, monté notre exposition aux petites et moyennes capitalisations américaines qui devraient bénéficier du cycle de baisse de la Fed et maintenu notre biais sur la finance. Enfin nous avons introduit des positions sur les actions chinoises pour bénéficier de l'effet psychologique d'annonce qui devrait permettre au marché chinois notamment de tirer son épingle du jeu sur les prochaines semaines. Sur la partie obligataire nous avons opéré une réallocation des US vers l'Europe en privilégiant des maturités courtes. Nous considérons aujourd'hui que les marchés actions devraient bénéficier du cycle de baisse des taux US et des relances chinoises dans un environnement économique pour le moins résilient. Nous allons donc vraisemblablement maintenir une exposition entre 80 et 85 % aux actions sur les prochaines semaines.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Octobre 2024

Bienvenu dans le "brave new world" ! En tous cas pour les actions américaines . Après une lutte de longue haleine qui a perturbé tant les marchés actions que les marchés obligataire, l'élection américaine s'est imposée comme l'évènement de la fin d'année 2024 ! Le vent d'air frais qu'avait suscité l'éviction de Joe Biden au profit de Kamala Harris est retombé comme soufflet pendant le mois d'octobre laissant entrevoir le retour de Donald J Trump aux commandes ! Dès lors les différents marchés se sont mis à vibrer à l'unisson des sondages plus ou moins corrigés. Harris ou Trump, bien avisé celui qui pourrait prédire . la seule chose qui semblait certaine sur la fin de ce mois d'octobre est que le résultat serait serré et que de profonds troubles pourraient naître d'une courte victoire contestée d'Harris. Devant la probabilité de plus en plus marquée du retour en grâce du fils prodigue du Queens et de l'instabilité qui entourerait sa (non ?) réélection, les marchés de taux s'envolent sur la fin du mois et les actions baissent en dépit de publication de résultat de bonne facture. En plus des deux scénarios que nous suivons depuis plusieurs mois, nous avons choisi d'intégrer, dans nos scénarios de marchés avec une probabilité de 35%, la forte possibilité que Trump non seulement remporte l'élection présidentielle mais surtout le sénat et la chambre des représentants. Cette triple victoire historique lui permettrait de mettre en place, dès son investiture l'ensemble des mesures phares de son « programme ». Connaissant dores et déjà le résultat de l'élection, nous nous attarderons sur les effets de ce nouveau scénario sur les différents marchés. Dans ce scénario , nous pourrions voir apparaître, dès le 20 janvier, des hausses de droits de douane de 60 points de base sur les produits chinois et de 10 points sur toutes les autres importations. Il mettrait également en place de nouvelles baisses d'impôts pour les sociétés et prolongerait les baisses d'impôts pour les ménages qui avaient été adoptés par son administration en 2018. Ce vaste programme fiscal aurait évidemment un coup que la baisse des recettes fiscales aurait du mal à financer. De plus la hausse des droits de douanes devrait entraîner de nouveau l'inflation à la hausse liant un peu les mains de la réserve fédérale. Sous ce double effet, les taux longs américains devraient littéralement s'envoler, le dollar s'apprécier comme lors de son précédent mandat et les marchés actions américains devraient être les seuls marchés à vraiment en bénéficier ! Nous avons positionné nos portefeuilles pour bénéficier à plein de l'élection d'un Trump plus remonté que jamais, en se positionnant sur les US, avec des US et une diversification sur les US. Tout au long du mois nous n'avons eu de cesse de réduire notre exposition aux marchés internationaux, en particulier les marchés chinois, qui déçoivent, mais aussi les marchés européens qui devraient subir de plein fouet ce nouvel ouragan. Nous avons donc abaissé notre exposition globale, mais renforcé notre exposition sur les titres américains. Notre exposition se retrouve donc quasi exclusivement investie outre Atlantique. Sur la zone euro, nous conservons une exposition constructive sur les titres bancaires européens (quasi exclusivement) qui pourrait bénéficier d'une repentification de la courbe des taux, mais qui devraient surtout amortir la baisse des actions de la zone.

Novembre 2024

Le meilleur du pire. L'élection présidentielle américaine s'est terminée sur une victoire sans appel (et sans émeute) de Donald Trump. Cette victoire s'accompagne, pour le nouveau président élu, d'une majorité aux deux chambres lui laissant les mains libres pour mettre en place tant sa politique tarifaire que sa politique fiscale. Ajoutez à cela un marché du travail résilient et des données économiques robustes et vous aurez les catalyseurs de la formidable hausse des marchés actions . américains ! Parallèlement l'économie de la zone euro ralentit, notamment en Allemagne où la demande intérieure demeure timide. Les Banques Centrales quant-à-elles poursuivent leurs cycles de baisse mais les pressions inflationnistes grèvent leur potentiel de baisse. Ainsi les marchés actions enregistrent des performances hétérogènes progressant de plus de 8% (en euro) aux US , +4% aux Japon et 0 en zone euro allant même sur des performances négatives pour les pays émergents. Le dollar US a poursuivi sa belle progression (+2,8 % contre l'EUR), tiré par l'élection du nouveau président. Suite à la réalisation de notre 3eme scénario du mois d'octobre, nous avons revu nos prévisions en le partitionnant en deux. Nous envisageons ainsi deux possibilités : un scénario « Trump dur » (40 %), dans lequel le président élu met rapidement en oeuvre l'ensemble de ses mesures phares, déclenchant une nouvelle guerre commerciale. Dans ce cas, les perspectives économiques se détérioreraient fortement, entraînant une chute des marchés actions. L'autre alternative (60 %), plus modérée, prévoit une mise en oeuvre progressive des mesures, suite à de vives négociations avec les partenaires commerciaux. Dans ce scénario, le pire est évité, et l'orientation « pro-business » prend le dessus, entraînant une hausse des marchés actions dans leur ensemble. Sur le portefeuille CPR Croissance Dynamique, nous avons renforcé nos positions sur les actions à 89% avec un biais sur actions américaines particulièrement. L'exposition aux actions américaines constitue désormais 73% de notre portefeuille et nous conservons aussi une diversification sur les actions japonaises et de la zone euro. Sur la partie obligataire, nous avons réduit la sensibilité du portefeuille.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Décembre 2024

L'année 2024 se termine sur une note pour le moins mitigée. La responsabilité en revient, une fois n'est pas coutume, au revirement de la Réserve fédérale concernant sa politique monétaire. Le vaste mouvement d'assouplissement qui devait se poursuivre tout au long de 2025 n'aura finalement pas lieu. En Europe, l'économie montre des signes d'essoufflement, plombée par des coûts énergétiques élevés et une demande extérieure en berne. Les taux d'intérêt remontent donc fortement ce mois-ci, impactant de manière hétérogène les marchés actions. Les actions japonaises ainsi que celles de la zone euro s'orientent à la hausse, tandis que les marchés américains cèdent plus de 2 % en décembre. Cependant, la nette baisse des marchés actions américains en décembre n'efface pas la formidable progression observée en 2024, qui se clôture pour les États-Unis avec une hausse de plus de 20 %. Nos scénarios de marché évoluent désormais dans un monde centré autour de Donald Trump. Sera-t-il accommodant dans les négociations, ou va-t-il redéclencher une guerre commerciale avec ses « partenaires » ? Dans le premier cas (scénario central à 60 %), l'administration Trump devrait être plus souple dans les négociations, permettant aux différents marchés actions de progresser de manière homogène (+5 %) au cours des trois prochains mois. Les taux d'intérêt se tendraient légèrement et le dollar devrait refluer. Dans le second cas, la situation pourrait se tendre dangereusement. En plus des provocations géopolitiques prônant l'invasion ou l'incorporation de voisins ou de pays « amis », le nouveau gouvernement augmenterait, dès la prise de fonction de Donald Trump, l'ensemble des droits de douane, replongeant le monde dans une guerre commerciale. Les marchés actions, hors États-Unis, seraient alors très négativement impactés, tandis que les taux joueraient leur rôle d'actifs décorrélés. Dans le fonds, nous avons maintenu notre stratégie : « America First » ! Pas en termes de sensibilité obligataire, mais par notre investissement dans les actions américaines. Cette stratégie s'est révélée particulièrement pertinente dans les premières semaines suivant l'élection américaine, mais a été plus compliquée en décembre. Néanmoins, nous maintenons notre confiance à moyen terme dans la stratégie mise en place. Nous conservons donc plus de 68 % de notre exposition en actions américaines, dont environ 5% spécifiquement dans le secteur technologique (intelligence artificielle, semi-conducteurs, Nasdaq). Nous maintenons également une forte exposition au dollar américain. En revanche, nous avons réduit notre sensibilité obligataire tout au long du mois. L'année 2025 devrait être particulièrement riche en événements, annonces et autres surprises. Si les actions américaines devraient encore se distinguer au cours de l'année, le retour du président Trump risque d'introduire une volatilité accrue sur les marchés financiers, en particulier le jour de l'intronisation du président élu. En prévision, nous allons, dans les premières semaines de janvier, augmenter notre exposition à la zone euro, qui pourrait bénéficier d'éléments exogènes, et introduire des positions de couverture sur le marché américain à court terme, afin de lisser cet excès de volatilité. Nous concentrerons notre sensibilité sur le crédit de bonne qualité ainsi que sur le crédit à haut rendement

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR Croissance Dynamique et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Croissance Dynamique - I en devise EUR : 17,77% / 20,83% avec une Tracking Error de 1,25%
- Part CPR Croissance Dynamique - L en devise EUR : 16,87% / 20,83% avec une Tracking Error de 1,25%
- Part CPR Croissance Dynamique - P en devise EUR : 16,87% / 20,83% avec une Tracking Error de 1,25%
- Part CPR Croissance Dynamique - R en devise EUR : 17,70% / 20,83% avec une Tracking Error de 1,26%
- Part CPR Croissance Dynamique - T en devise EUR : 18,53% / 20,83% avec une Tracking Error de 1,25%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI PEA SP 500 ESG UCITS ETF EUR	130 037 822,35	133 109 061,26
AMUNDI SERENITE PEA PART IC	144 866 779,33	88 403 313,88
AM PEA MSCI USA ESG LEAD UCT ETF ACC EUR		141 639 885,77
AMUNDI PEA US TECH ESG UCITS ETF	78 445 667,74	56 352 725,25
Lyxor PEA S&P 500 UCITS ETF Capi	123 620 732,58	
BNP PARIBAS EASY SP 500 UCITS ETF EUR C	45 012 856,25	44 456 933,38
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	13 724 848,47	60 651 028,09
Lyxor PEA Inde (MSCI India) UCITS ETF Capi	20 749 843,64	21 007 049,73
AMUNDI MSCI EUROPE GROWTH DR UCITS ETF Dist	20 348 961,87	20 946 519,28
Lyxor Index Fund - Lyxor Stoxx Europe 600 Technology UCITS E	18 056 268,46	18 650 486,07

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/12/2024
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 364 515 208,11**

- o Change à terme : 62 969 342,68
- o Future : 301 545 865,43
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CREDIT AGRICOLE CIB SOCIETE GENERALE PAR

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	700 000,00
Total	700 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

▪ Modifications substantielles : Sans objet sur l'exercice.

▪ Autres modifications :

Depuis le **1^{er} mai 2024**, la documentation juridique de votre FCP intègre les **évolutions de la structure tarifaire** réglementaire, à savoir :

En octobre 2022, l'AMF a fait évoluer les dispositions de sa doctrine DOC-2011-05 relative aux frais de gestion en intégrant la possibilité d'opter, sur les fonds de droit français, pour un prélèvement des frais de fonctionnement et autres services sur la base d'un forfait.

Aussi, dans un souci de transparence, CPR Asset Management a décidé de modifier la présentation des frais dans les prospectus des fonds ouverts de droit français d'une part en distinguant les « frais de gestion financière » des « frais de fonctionnement et autres services » (rubriques P1 et P2) et d'autre part en introduisant la facturation de ces derniers sur une base forfaitaire.

Ces frais sont présentés en deux blocs distincts : les « frais de gestion financière » (P1) et les « frais de fonctionnement et autres services » (P2). En outre, les frais et coûts composant la rubrique « P2 » sont listés dans les prospectus des Fonds.

Cette évolution est sans conséquence sur le niveau global des frais de votre Fonds, la somme des « frais de gestion financière » maximum (P1), des « frais de fonctionnement et autres services » au forfait (P2) et des « frais de gestion indirects » maximum (P3) étant soit identique soit en baisse.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 46,86%.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314–75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de

OPCVM CPR Croissance Dynamique

contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (127 bénéficiaires¹) s'est élevé à 17 174 897 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 10 831 271 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 6 343 625 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 1 710 027 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (6 bénéficiaires) et 3 312 029 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (8 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

OPCVM CPR Croissance Dynamique

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR AM applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que CPR AM exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM. De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport);

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique;

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction;
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

,Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de CPR AM s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. CPR AM applique ainsi les règles suivantes :

Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR AM sont disponibles sur son site Internet : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs

OPCVM CPR Croissance Dynamique

des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

CPR CROISSANCE DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
CPR Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP CPR CROISSANCE DYNAMIQUE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CPR CROISSANCE DYNAMIQUE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

Jean Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Comptes annuels

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	737 264 446,42
OPCVM	737 264 446,42
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	7 252 708,54
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	744 517 154,96
Créances et comptes d'ajustement actifs	17 870 996,10
Comptes financiers	12 722 011,30
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	30 593 007,40
Total de l'actif I+II	775 110 162,36

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	652 068 401,03
Report à nouveau sur revenu net	108,25
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	37,51
Résultat net de l'exercice	115 455 645,47
Capitaux propres I	767 524 192,26
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	767 524 192,26
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	6 134 468,92
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	6 134 468,92
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 451 501,18
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	1 451 501,18
Total Passifs : I+II+III+IV	775 110 162,36

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	926 189,65
Sous-total produits sur opérations financières	926 189,65
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-37 799,57
Sous-total charges sur opérations financières	-37 799,57
Total revenus financiers nets (A)	888 390,08
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	64 439,34
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-5 874 059,77
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-5 809 620,43
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-4 921 230,35
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-90 054,90
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-5 011 285,25
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	93 920 200,74
Frais de transactions externes et frais de cession	-337 407,03
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	93 582 793,71
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	705 929,38
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	94 288 723,09

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	24 878 996,70
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	564 294,21
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	25 443 290,91
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	734 916,72
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	26 178 207,63
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	115 455 645,47

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Annexes aux comptes annuels

OPCVM CPR Croissance Dynamique

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le long terme – 5 ans minimum – une performance supérieure à l'indice de référence : 20% JP Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) Hedgé (couvert en euro) et 80% MSCI World libellé en euro (dividendes nets réinvestis).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	492 813 331,51	638 539 253,66	570 493 367,34	654 541 274,73	767 524 192,26
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I en EUR					
Actif net	85 318 321,53	114 566 210,08	87 591 550,85	98 851 985,08	129 064 639,45
Nombre de titres	4 312,912	4 745,377	4 182,737	4 129,785	4 578,227
Valeur liquidative unitaire	19 782,06	24 142,69	20 941,20	23 936,35	28 190,96
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1 579,87	1 761,30	356,03	-15,15	3 444,58
Capitalisation unitaire sur revenu	-211,88	-139,79	-134,62	-117,79	-146,89
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L en EUR					
Actif net	2 232,94	2 704,77	2 328,98	2 642,28	51 164,13
Nombre de titres	20,000	20,000	20,000	20,000	331,362
Valeur liquidative unitaire	111,64	135,23	116,44	132,11	154,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	8,95	9,91	2,01	-0,06	18,97
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,66	-1,72	-1,66	-1,58	-1,92
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P en EUR					
Actif net	206 475 494,31	283 883 869,72	269 145 279,01	310 371 869,12	364 370 808,83
Nombre de titres	2 135 624,024	2 424 011,631	2 669 222,974	2 713 154,013	2 725 316,979
Valeur liquidative unitaire	96,68	117,11	100,83	114,39	133,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,74	8,57	1,73	-0,07	16,41
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,52	-1,48	-1,44	-1,36	-1,65

OPCVM CPR Croissance Dynamique

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R en EUR					
Actif net	2 737 953,70	3 474 438,96	2 631 660,81	2 900 829,80	2 973 869,95
Nombre de titres	23 165,284	24 098,498	21 053,236	20 313,154	17 693,004
Valeur liquidative unitaire	118,19	144,17	125,00	142,80	168,08
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	9,44	10,52	2,12	-0,09	20,54
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,29	-0,89	-0,86	-0,77	-0,97
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T en EUR					
Actif net	198 279 329,03	236 612 030,13	211 122 547,69	242 413 948,45	271 063 709,90
Nombre de titres	17 924,565	18 193,782	19 529,774	20 382,068	19 980,896
Valeur liquidative unitaire	11 061,87	13 005,10	10 810,29	11 893,49	13 566,14
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	497,78	585,23	486,46	467,28	376,79
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	391,05	760,43	471,42		1 295,28
Distribution unitaire sur revenu			1,42	7,85	9,84
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,83	-3,78			

OPCVM CPR Croissance Dynamique

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012318616 - Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T : Taux de frais maximum de 0,15 % TTC.

FR0013294618 - Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R : Taux de frais maximum de 0,82% TTC.

FR0013414042 - Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L : Taux de frais maximum de 1,52% TTC.

FR0010097642 - Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P : Taux de frais maximum de 1,52% TTC.

FR0010965129 - Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I : Taux de frais maximum de 0,75% TTC.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

Part P, Part I, Part R et Part L : 20% annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence

Part T : N/A

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence composite : 20% JP Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) Hedgé (couvert en euro) + 80% MSCI World libellé en euro (dividendes nets réinvestis).

Ainsi, à compter du 1er janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximums, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM CPR Croissance Dynamique

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	654 541 274,73
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	106 656 964,94
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-98 452 014,26
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-4 921 230,35
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	93 582 793,71
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	25 443 290,91
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-154 096,91
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-9 172 790,51
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	767 524 192,26

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I		
Parts souscrites durant l'exercice	992,252	25 910 820,43
Parts rachetées durant l'exercice	-543,810	-14 141 712,37
Solde net des souscriptions/rachats	448,442	11 769 108,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 578,227	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L		
Parts souscrites durant l'exercice	311,362	46 518,14
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	311,362	46 518,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	331,362	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P		
Parts souscrites durant l'exercice	505 705,644	63 628 074,12
Parts rachetées durant l'exercice	-493 542,678	-61 379 888,60
Solde net des souscriptions/rachats	12 162,966	2 248 185,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 725 316,979	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R		
Parts souscrites durant l'exercice	2 929,129	483 709,51
Parts rachetées durant l'exercice	-5 549,279	-867 950,68
Solde net des souscriptions/rachats	-2 620,150	-384 241,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 693,004	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T		
Parts souscrites durant l'exercice	1 340,653	16 587 842,74
Parts rachetées durant l'exercice	-1 741,825	-22 062 462,61
Solde net des souscriptions/rachats	-401,172	-5 474 619,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 980,896	

OPCVM CPR Croissance Dynamique

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I FR0010965129	Capitalisation	Capitalisation	EUR	129 064 639,45	4 578,227	28 190,96
CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L FR0013414042	Capitalisation	Capitalisation	EUR	51 164,13	331,362	154,40
CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P FR0010097642	Capitalisation	Capitalisation	EUR	364 370 808,83	2 725 316,979	133,69
CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R FR0013294618	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 973 869,95	17 693,004	168,08
CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T FR0012318616	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	271 063 709,90	19 980,896	13 566,14

OPCVM CPR Croissance Dynamique

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	56 414,69	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	56 414,69					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM CPR Croissance Dynamique

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	12 722,01				12 722,01
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	71 465,19			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		71 465,19			12 722,01

OPCVM CPR Croissance Dynamique

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	12 722,01						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures						71 465,19	
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	12 722,01					71 465,19	

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	JPY	GBP	CHF	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	8 126,27	1 556,12	1 659,48		
Comptes financiers	1 080,72	1 463,10	361,64	4,22	
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	31 708,69	16 705,77	14 554,89		
Devises à livrer					
Futures options swaps		210,15			
Autres opérations					
Total	40 915,68	19 935,14	16 576,01	4,22	

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

OPCVM CPR Croissance Dynamique

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	5,27	
CREDIT AGRICOLE CIB	841,12	
SOCIETE GENERALE PAR	61,70	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
CREDIT AGRICOLE CIB		700,00

OPCVM CPR Croissance Dynamique

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013411980	AMUNDI ETF PEA JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	7 705 616,88
FR0007054358	AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF ACC	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	55 637 843,70
FR0011869312	AMUNDI PEA ASIE PACIFIQUE UCITS EFT ACC	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	4 622 596,44
FR0011871128	AMUNDI PEA S&P 500 UCITS ETF ACC	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	149 338 282,47
FR0013412285	AMUNDI PEA SP 500 ESG UCITS ETF EUR	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	136 034 599,19
FR0013412269	AMUNDI PEA US TECH ESG UCITS ETF	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	23 398 656,45
LU1834987973	AMUNDI STOXX EUROPE 600 INSURANCE UCITS ACC	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	3 833 669,06
FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA PART IC	Amundi Asset Management	Fonds / Monétaire	France	EUR	135 018 033,36
LU1681047236	AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	69 913 593,17
LU1681043599	AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	151 761 555,70
Total						737 264 446,42

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Rétrocession de frais de gestion	33 124,45
	Dépôts de garantie en espèces	17 837 871,65
Total des créances		17 870 996,10
Dettes		
	Frais de gestion fixe	571 238,79
	Collatéraux	700 000,00
	Autres dettes	180 262,39
Total des dettes		1 451 501,18
Total des créances et des dettes		16 419 494,92

OPCVM CPR Croissance Dynamique

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	797 083,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,69
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	10 466,71
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	183,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,47
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	2,00
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 909 777,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,45
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	30 479,11

OPCVM CPR Croissance Dynamique

	31/12/2024
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	20 945,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	248,16
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	146 069,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	23 243,36

OPCVM CPR Croissance Dynamique

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			737 264 446,42
	FR0013411980	AMUNDI ETF PEA JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR	7 705 616,88
	FR0007054358	AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF ACC	55 637 843,70
	LU1681047236	AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	69 913 593,17
	LU1681043599	AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	151 761 555,70
	FR0011869312	AMUNDI PEA ASIE PACIFIQUE UCITS EFT ACC	4 622 596,44
	FR0011871128	AMUNDI PEA S&P 500 UCITS ETF ACC	149 338 282,47
	FR0013412285	AMUNDI PEA SP 500 ESG UCITS ETF EUR	136 034 599,19
	FR0013412269	AMUNDI PEA US TECH ESG UCITS ETF	23 398 656,45
	FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA PART IC	135 018 033,36
	LU1834987973	AMUNDI STOXX EUROPE 600 INSURANCE UCITS ACC	3 833 669,06
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			737 264 446,42

OPCVM CPR Croissance Dynamique

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-5 011 285,25
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	-5 011 285,25
Report à nouveau	108,25
Sommes distribuables au titre du revenu net	-5 011 177,00

Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-672 501,99
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-672 501,99
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-672 501,99
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-672 501,99
Total	-672 501,99
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-638,45
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-638,45
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-638,45
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-638,45
Total	-638,45
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-4 517 395,39
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-4 517 395,39
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-4 517 395,39
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-4 517 395,39
Total	-4 517 395,39
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-17 270,89
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-17 270,89
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-17 270,89
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-17 270,89
Total	-17 270,89
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	196 521,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	196 521,47
Report à nouveau	108,25
Sommes distribuables au titre du revenu net	196 629,72
Affectation :	
Distribution	196 612,02
Report à nouveau du revenu de l'exercice	17,70
Capitalisation	
Total	196 629,72
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	19 980,896
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	9,84
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR Croissance Dynamique

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	94 288 723,09
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	94 288 723,09
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	37,51
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	94 288 760,60

Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	15 770 109,65
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	15 770 109,65
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	15 770 109,65
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	15 770 109,65
Total	15 770 109,65
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	6 286,81
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	6 286,81
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 286,81
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	6 286,81
Total	6 286,81
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	44 739 272,66
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	44 739 272,66
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	44 739 272,66
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	44 739 272,66
Total	44 739 272,66
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	363 527,11
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	363 527,11
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	363 527,11
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	363 527,11
Total	363 527,11
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	33 409 526,86
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	33 409 526,86
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	37,51
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	33 409 564,37
Affectation :	
Distribution	7 528 601,80
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	25 880 962,57
Capitalisation	
Total	33 409 564,37
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	19 980,896
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	376,79

OPCVM CPR Croissance Dynamique

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			737 264 446,42	96,06
OPCVM			737 264 446,42	96,06
Gestion collective			737 264 446,42	96,06
AMUNDI ETF PEA JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR	EUR	266 032	7 705 616,88	1,00
AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF ACC	EUR	1 049 341	55 637 843,70	7,25
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	560 175	69 913 593,17	9,11
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	EUR	266 861	151 761 555,70	19,78
AMUNDI PEA ASIE PACIFIQUE UCITS EFT ACC	EUR	243 705	4 622 596,44	0,60
AMUNDI PEA S&P 500 UCITS ETF ACC	EUR	3 032 508	149 338 282,47	19,46
AMUNDI PEA SP 500 ESG UCITS ETF EUR	EUR	2 928 473	136 034 599,19	17,72
AMUNDI PEA US TECH ESG UCITS ETF	EUR	387 635	23 398 656,45	3,05
AMUNDI SERENITE PEA PART IC	EUR	11 540,855	135 018 033,36	17,59
AMUNDI STOXX EUROPE 600 INSURANCE UCITS ACC	EUR	56 169	3 833 669,06	0,50
Total			737 264 446,42	96,06

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A GBP EUR 09/01/25	61 701,28		GBP	14 554 885,46	EUR	-14 493 184,18
A JPY EUR 09/01/25	5 270,58		JPY	16 705 770,68	EUR	-16 700 500,10
A USD EUR 09/01/25	841 118,20		USD	31 708 686,54	EUR	-30 867 568,34
Total	908 090,06			62 969 342,68		-62 061 252,62

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 0325	-1 779	1 670 190,00		-86 832 990,00
FTSE 100 FUT 0325	270		-442 900,34	26 714 259,80
NASDAQ 100 E- 0325	18		-345 119,27	7 379 565,43
ONK TOKYO NIK 0325	76	262 806,99		18 633 494,57
OSE TOPIX FUT 0325	20	12 019,23		3 390 086,72
SP 500 MINI 0325	304		-2 843 138,58	87 130 275,23
Sous-total 1.		1 945 016,22	-3 631 158,19	56 414 691,75
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		1 945 016,22	-3 631 158,19	56 414 691,75

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BTP 0325	214		-571 380,00	25 675 720,00
US 10YR NOTE 0325	436		-768 446,70	45 789 473,68
Sous-total 1.			-1 339 826,70	71 465 193,68
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-1 339 826,70	71 465 193,68

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	737 264 446,42
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	908 090,06
Total instruments financiers à terme - actions	-1 686 141,97
Total instruments financiers à terme - taux	-1 339 826,70
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	34 992 609,66
Autres passifs (-)	-2 614 985,21
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	767 524 192,26

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I	EUR	4 578,227	28 190,96
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L	EUR	331,362	154,40
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P	EUR	2 725 316,979	133,69
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R	EUR	17 693,004	168,08
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T	EUR	19 980,896	13 566,14

CPR CROISSANCE DYNAMIQUE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	632 000 866,22	556 628 202,85
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	623 396 031,22	549 803 347,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	623 396 031,22	549 803 347,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	8 604 835,00	6 824 855,55
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 604 835,00	6 824 855,55
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	75 655 198,43	78 952 882,87
Opérations de change à terme de devises	52 024 353,99	64 752 734,82
Autres	23 630 844,44	14 200 148,05
COMPTES FINANCIERS	8 318 822,15	5 863 215,12
Liquidités	8 318 822,15	5 863 215,12
TOTAL DE L'ACTIF	715 974 886,80	641 444 300,84

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	649 323 187,40	550 043 470,86
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	9 608 619,96	14 845 236,30
Report à nouveau (a)	203,18	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-344 450,05	10 021 126,51
Résultat de l'exercice (a,b)	-4 046 285,76	-4 416 466,33
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	654 541 274,73	570 493 367,34
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	8 557 039,67	4 626 785,85
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	8 557 039,67	4 626 785,85
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 557 039,67	4 626 785,85
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	52 876 572,40	66 324 147,65
Opérations de change à terme de devises	51 856 903,40	64 892 618,45
Autres	1 019 669,00	1 431 529,20
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	715 974 886,80	641 444 300,84

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 0324	43 862 875,12	0,00
EURO STOXX 50 0323	0,00	73 504 700,00
EURO STOXX 50 0324	113 620 430,00	0,00
Options		
S&P 500 INDEX 01/2024 PUT 4525	3 077 838,97	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0323	0,00	14 755 230,00
TU CBOT UST 2 0323	0,00	59 183 942,38
US 10YR NOTE 0323	0,00	36 195 947,53
US 10Y ULT 0323	0,00	25 157 970,25
EURO BUND 0324	47 889 780,00	0,00
TU CBOT UST 2 0324	83 137 348,37	0,00
FV CBOT UST 5 0324	82 511 480,79	0,00
EURO BOBL 0324	113 316 000,00	0,00
RY EURJPY 0324	3 716 203,09	0,00
FTSE 100 FUT 0324	25 510 386,01	0,00
OSE TOPIX FUT 0324	21 725 440,66	0,00
E-MIN RUS 200 0324	27 712 954,33	0,00
SP 500 MINI 0323	0,00	26 047 505,27
SP 500 MINI 0324	47 997 103,15	0,00
NQ USA NASDAQ 0324	12 945 041,42	0,00
OSE TOPIX FUT 0323	0,00	5 641 525,28
CN FTSE CHINA 0123	0,00	23 342 174,75
FTSE 100 FUT 0323	0,00	25 160 146,52
Options		
DJ EURO STOXX 50 01/2023 PUT 3800	0,00	17 993 139,66
DJ EURO STOXX 50 01/2023 PUT 3400	0,00	1 331 560,62
S&P 500 INDEX 01/2023 PUT 3500	0,00	4 748 784,26
S&P 500 INDEX 01/2023 PUT 3850	0,00	42 393 692,20
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	696 367,70	92 969,80
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	305 851,25
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	19 721,95	6 631,21
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	716 089,65	405 452,26
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	6 362,88	1 273,10
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	61 030,20	77 452,60
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	67 393,08	78 725,70
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	648 696,57	326 726,56
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 660 321,28	4 555 380,23
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-4 011 624,71	-4 228 653,67
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-34 661,05	-187 812,66
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-4 046 285,76	-4 416 466,33

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012318616 - Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T : Taux de frais maximum de 0,15 % TTC.

FR0013294618 - Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R : Taux de frais maximum de 0,70% TTC.

FR0013414042 - Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L : Taux de frais maximum de 1,40% TTC.

FR0010097642 - Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P : Taux de frais maximum de 1,40% TTC.

FR0010965129 - Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I : Taux de frais maximum de 0,65% TTC.

Le fonds a pris en charge un montant de 5 364,52 € lié à la cotisation AMF.

Les commissions de performance sont calculées comme suit :

Part P, R, I et L :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence composite : 20% JP Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) Hedgé (couvert en euro) + 80% MSCI World libellé en euro (dividendes nets réinvestis).

Ainsi, à compter du 1er janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	570 493 367,34	638 539 253,66
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	89 424 222,33	119 221 016,09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-77 061 583,84	-89 824 600,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	21 096 504,13	33 322 565,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 767 194,11	-15 005 011,20
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	51 313 379,71	63 098 734,02
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-65 637 113,75	-70 682 664,56
Frais de transactions	-250 053,54	-267 680,43
Différences de change	131 272,71	-2 994 114,09
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	78 015 946,68	-91 918 249,63
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	92 367 109,72	14 351 163,04
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-14 351 163,04	-106 269 412,67
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	7 084 921,36	1 898 883,44
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	8 050 582,51	965 661,15
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-965 661,15	933 222,29
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-9 263 728,31	-10 666 111,12
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-27 041,27	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-4 011 624,71	-4 228 653,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	654 541 274,73	570 493 367,34

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	116 698 268,97	17,83
Change	43 862 875,12	6,70
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	160 561 144,09	24,53
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	135 890 925,57	20,76
Change	3 716 203,09	0,57
Taux	326 854 609,16	49,94
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	466 461 737,82	71,27

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 318 822,15	1,27
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	326 854 609,16	49,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 318 822,15	1,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	83 137 348,37	12,70	195 827 480,79	29,92	47 889 780,00	7,32

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	30 667 677,61	4,69	18 942 203,38	2,89	15 465 697,99	2,36	0,00	0,00
Comptes financiers	3 042 320,51	0,46	2 338 507,33	0,36	1 002 636,07	0,15	4 245,86	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	46 940 714,09	7,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	254 303 928,06	38,85	25 441 643,75	3,89	25 510 386,01	3,90	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	52 024 353,99
	Rétrocession de frais de gestion	41 266,65
	Dépôts de garantie en espèces	23 099 577,79
	Collatéraux	490 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		75 655 198,43
DETTES		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	51 856 903,40
	Frais de gestion fixe	405 289,22
	Frais de gestion variable	324,35
	Collatéraux	610 000,00
	Autres dettes	4 055,43
TOTAL DES DETTES		52 876 572,40
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		22 778 626,03

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I		
Parts souscrites durant l'exercice	557,799	12 417 336,76
Parts rachetées durant l'exercice	-610,751	-13 558 619,09
Solde net des souscriptions/rachats	-52,952	-1 141 282,33
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 129,785	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20,000	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P		
Parts souscrites durant l'exercice	469 057,343	50 251 962,31
Parts rachetées durant l'exercice	-425 126,304	-45 591 406,39
Solde net des souscriptions/rachats	43 931,039	4 660 555,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 713 154,013	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R		
Parts souscrites durant l'exercice	3 427,180	460 832,85
Parts rachetées durant l'exercice	-4 167,262	-552 512,51
Solde net des souscriptions/rachats	-740,082	-91 679,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20 313,154	
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T		
Parts souscrites durant l'exercice	2 394,093	26 294 090,41
Parts rachetées durant l'exercice	-1 541,799	-17 359 045,85
Solde net des souscriptions/rachats	852,294	8 935 044,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20 382,068	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	604 259,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	277,17
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	12 965,04
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	34,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,10
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 008 739,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	39 788,05
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	18 664,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	47,18
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	373,53

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	112 646,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	31 220,98

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			623 396 031,22
	FR0013411980	AMUNDI ETF PEA JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR	9 725 137,70
	LU1681047236	AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	106 523 643,71
	LU1681042864	AMUNDI MSCI USA UCITS ETF - EUR C	127 882 782,34
	LU1681043599	AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	125 492 514,44
	FR0013412293	AMUNDI PEA S&P 500 ESG UCITS ETF - DAILY HEDGED EU	13 116 385,90
	FR0013412285	AMUNDI PEA S&P 500 ESG UCITS ETF - EUR	110 520 408,74
	FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA PEA I-C	75 188 371,41
	FR0011554237	CPR DISRUPTION PART I	5 516 988,87
	FR0007054358	MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF	49 429 798,11
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			623 396 031,22

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	203,18	0,00
Résultat	-4 046 285,76	-4 416 466,33
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-4 046 082,58	-4 416 466,33

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-486 460,36	-563 107,02
Total	-486 460,36	-563 107,02

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-31,78	-33,37
Total	-31,78	-33,37

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 704 039,93	-3 863 043,40
Total	-3 704 039,93	-3 863 043,40

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-15 660,14	-18 209,43
Total	-15 660,14	-18 209,43

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T		
Affectation		
Distribution	159 999,23	27 732,28
Report à nouveau de l'exercice	110,40	194,61
Capitalisation	0,00	0,00
Total	160 109,63	27 926,89
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	20 382,068	19 529,774
Distribution unitaire	7,85	1,42
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	9 608 619,96	14 845 236,30
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-344 450,05	10 021 126,51
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	9 264 169,91	24 866 362,81

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-62 590,21	1 489 179,88
Total	-62 590,21	1 489 179,88

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1,31	40,24
Total	-1,31	40,24

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-195 572,52	4 625 089,84
Total	-195 572,52	4 625 089,84

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 835,59	44 771,89
Total	-1 835,59	44 771,89

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T		
Affectation		
Distribution	9 524 132,74	9 500 453,86
Plus et moins-values nettes non distribuées	36,80	9 206 827,10
Capitalisation	0,00	0,00
Total	9 524 169,54	18 707 280,96
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	20 382,068	19 529,774
Distribution unitaire	467,28	486,46

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	481 577 756,16	492 813 331,51	638 539 253,66	570 493 367,34	654 541 274,73
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I en EUR					
Actif net	83 442 285,29	85 318 321,53	114 566 210,08	87 591 550,85	98 851 985,08
Nombre de titres	4 558,584	4 312,912	4 745,377	4 182,737	4 129,785
Valeur liquidative unitaire	18 304,43	19 782,06	24 142,69	20 941,20	23 936,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	212,09	1 579,87	1 761,30	356,03	-15,15
Capitalisation unitaire sur résultat	-97,34	-211,88	-139,79	-134,62	-117,79
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L en EUR					
Actif net	2 075,79	2 232,94	2 704,77	2 328,98	2 642,28
Nombre de titres	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000
Valeur liquidative unitaire	103,78	111,64	135,23	116,44	132,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,03	8,95	9,91	2,01	-0,06
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,29	-1,66	-1,72	-1,66	-1,58
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P en EUR					
Actif net	189 470 576,77	206 475 494,31	283 883 869,72	269 145 279,01	310 371 869,12
Nombre de titres	2 105 985,380	2 135 624,024	2 424 011,631	2 669 222,974	2 713 154,013
Valeur liquidative unitaire	89,96	96,68	117,11	100,83	114,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,03	7,74	8,57	1,73	-0,07
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,12	-1,52	-1,48	-1,44	-1,36
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R en EUR					
Actif net	2 746 098,46	2 737 953,70	3 474 438,96	2 631 660,81	2 900 829,80
Nombre de titres	25 103,271	23 165,284	24 098,498	21 053,236	20 313,154
Valeur liquidative unitaire	109,39	118,19	144,17	125,00	142,80
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,26	9,44	10,52	2,12	-0,09
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,63	-1,29	-0,89	-0,86	-0,77

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T en EUR					
Actif net	205 916 719,85	198 279 329,03	236 612 030,13	211 122 547,69	242 413 948,45
Nombre de titres	19 412,968	17 924,565	18 193,782	19 529,774	20 382,068
Valeur liquidative unitaire	10 607,17	11 061,87	13 005,10	10 810,29	11 893,49
Distribution unitaire sur +/- values nettes	469,39	497,78	585,23	486,46	467,28
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	391,05	760,43	471,42	0,00
Distribution unitaire sur résultat	3,83	0,00	0,00	1,42	7,85
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-2,83	-3,78	0,00	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ETF PEA JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR	EUR	384 633	9 725 137,70	1,49
AMUNDI PEA S&P 500 ESG UCITS ETF - DAILY HEDGED EU	EUR	418 809	13 116 385,90	2,00
AMUNDI PEA S&P 500 ESG UCITS ETF - EUR	EUR	3 133 695	110 520 408,74	16,89
AMUNDI SERENITE PEA PEA I-C	EUR	6 655,268	75 188 371,41	11,49
CPR DISRUPTION PART I	EUR	73	5 516 988,87	0,84
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF	EUR	1 038 114	49 429 798,11	7,55
TOTAL FRANCE			263 497 090,73	40,26
LUXEMBOURG				
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	952 039	106 523 643,71	16,27
AMUNDI MSCI USA UCITS ETF - EUR C	EUR	229 716	127 882 782,34	19,54
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	EUR	278 781	125 492 514,44	19,17
TOTAL LUXEMBOURG			359 898 940,49	54,98
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			623 396 031,22	95,24
TOTAL Organismes de placement collectif			623 396 031,22	95,24
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0324	USD	350	256 370,80	0,04
E-MIN RUS 200 0324	USD	299	224 301,82	0,03
EURO BOBL 0324	EUR	950	1 662 660,00	0,25
EURO BUND 0324	EUR	349	1 152 860,00	0,18
EURO STOXX 50 0324	EUR	-2 501	700 280,00	0,11
FTSE 100 FUT 0324	GBP	285	618 879,46	0,10
FV CBOT UST 5 0324	USD	838	1 468 522,27	0,22
NQ USA NASDAQ 0324	USD	42	-2 023,27	0,00
OSE TOPIX FUT 0324	JPY	143	126 033,22	0,02
RY EURJPY 0324	JPY	-30	17 192,83	0,00
SP 500 MINI 0324	USD	220	1 777 789,35	0,27
TU CBOT UST 2 0324	USD	446	552 147,30	0,09
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			8 555 013,78	1,31
TOTAL Engagements à terme fermes			8 555 013,78	1,31
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
S&P 500 INDEX 01/2024 PUT 4525	USD	132	47 797,95	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			47 797,95	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels			47 797,95	0,01
TOTAL Instruments financier à terme			8 602 811,73	1,32
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-4 724 710,56	-4 277 110,90	-0,65
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-22 305 100	-143 226,04	-0,03
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-3 515 800	-3 515 800,00	-0,53
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-536 290	-618 879,46	-0,10
TOTAL Appel de marge			-8 555 016,40	-1,31

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			75 655 198,43	11,56
Dettes			-52 876 572,40	-8,08
Comptes financiers			8 318 822,15	1,27
Actif net			654 541 274,73	100,00

Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T	EUR	20 382,068	11 893,49	
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P	EUR	2 713 154,013	114,39	
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE I	EUR	4 129,785	23 936,35	
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE L	EUR	20,000	132,11	
Parts CPR CROISSANCE DYNAMIQUE R	EUR	20 313,154	142,80	

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part CPR CROISSANCE DYNAMIQUE T

	NET GLOBAL	DEUISE	NET UNITAIRE	DEUISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	159 999,23	EUR	7,85	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	9 524 132,74	EUR	467,28	EUR
TOTAL	9 684 131,97	EUR	475,13	EUR

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Annexe(s)

Produit

CPR Croissance Dynamique - P

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010097642 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Croissance Dynamique, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant dans CPR Croissance Dynamique, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris de catégorie "Speculative Grade"), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents). Le FCP sera majoritairement exposé sur la classe d'actif « Actions ». Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le long terme une performance supérieure à l'indice de référence (20% JP Morgan Global Government Bond Index (GBI Global) Hedgé (couvert en euro) + 80% MSCI World libellé en euro (NR) avec une volatilité prévisionnelle maximale de 20%.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le portefeuille peut être investi jusqu'à 100% de l'actif net en OPC. L'exposition actions sera comprise entre 50% et 100% de l'actif total du portefeuille. La part des investissements en supports obligataires et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 0% et 50% de l'actif total du portefeuille. Le FCP pourra être exposé au risque crédit sur des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion, et/ou "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion, avec une limite maximum de 50% de l'actif net sur la catégorie "Speculative Grade". La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +4]. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://markets.jpmorgan.com>.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Croissance Dynamique.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Croissance Dynamique.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 350	€2 390
	Rendement annuel moyen	-76,5%	-24,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 180	€8 780
	Rendement annuel moyen	-18,2%	-2,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 930	€12 170
	Rendement annuel moyen	-0,7%	4,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 800	€14 400
	Rendement annuel moyen	28,0%	7,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2021 et 21/09/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/06/2018 et 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2016 et 29/10/2021

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/06/2018 et le 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€684	€1 726
Incidence des coûts annuels**	6,9%	3,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,12% avant déduction des coûts et de 4,01% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,77% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	168,44 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,51 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : 20% JP Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) Hedgé (couvert en euros) + 80% MSCI World libellé en euro (dividendes nets réinvestis). Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	7,22 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Croissance Dynamique pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Croissance Dynamique - T

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012318616 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Croissance Dynamique, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant dans CPR Croissance Dynamique, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris de catégorie "Speculative Grade"), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents). Le FCP sera majoritairement exposé sur la classe d'actif « Actions ». Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le long terme une performance supérieure à l'indice de référence (20% JP Morgan Global Government Bond Index (GBI Global) Hedgé (couvert en euro) + 80% MSCI World libellé en euro (NR) avec une volatilité prévisionnelle maximale de 20%.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le portefeuille peut être investi jusqu'à 100% de l'actif net en OPC. L'exposition actions sera comprise entre 50% et 100% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en supports obligataires et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 0% et 50% de l'actif total du portefeuille.

Le FCP pourra être exposé au risque crédit sur des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion, et/ou "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion, avec une limite maximum de 50% de l'actif net sur la catégorie "Speculative Grade".

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +4].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://markets.jpmorgan.com>.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Croissance Dynamique.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Croissance Dynamique.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 340	€2 390
	Rendement annuel moyen	-76,6%	-24,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 290	€9 390
	Rendement annuel moyen	-17,1%	-1,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 110	€13 050
	Rendement annuel moyen	1,1%	5,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 010	€15 510
	Rendement annuel moyen	30,1%	9,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2021 et 21/09/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/06/2018 et 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2016 et 29/10/2021

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/06/2018 et le 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€542	€791
Incidence des coûts annuels**	5,4%	1,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,03% avant déduction des coûts et de 5,47% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	33,54 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,51 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:30 PM (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Croissance Dynamique pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Croissance Dynamique - R

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013294618 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Croissance Dynamique, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant dans CPR Croissance Dynamique, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris de catégorie "Speculative Grade"), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents). Le FCP sera majoritairement exposé sur la classe d'actif « Actions ». Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le long terme une performance supérieure à l'indice de référence (20% JP Morgan Global Government Bond Index (GBI Global) Hedgé (couvert en euro) + 80% MSCI World libellé en euro (NR) avec une volatilité prévisionnelle maximale de 20%.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le portefeuille peut être investi jusqu'à 100% de l'actif net en OPC. L'exposition actions sera comprise entre 50% et 100% de l'actif total du portefeuille. La part des investissements en supports obligataires et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 0% et 50% de l'actif total du portefeuille. Le FCP pourra être exposé au risque crédit sur des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion, et/ou "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion, avec une limite maximum de 50% de l'actif net sur la catégorie "Speculative Grade". La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +4]. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://markets.jpmorgan.com>.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Croissance Dynamique.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Croissance Dynamique.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 350	€2 390
	Rendement annuel moyen	-76,5%	-24,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 240	€9 040
	Rendement annuel moyen	-17,6%	-2,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 010	€12 590
	Rendement annuel moyen	0,1%	4,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 870	€14 910
	Rendement annuel moyen	28,7%	8,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/06/2018 et 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2016 et 29/10/2021

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/06/2018 et le 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€621	€1 324
Incidence des coûts annuels**	6,3%	2,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,14% avant déduction des coûts et de 4,71% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,07% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	101,94 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,51 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Indice de référence : 20% JP Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) Hedgé (couvert en euros) + 80% MSCI World libellé en euro (dividendes nets réinvestis).. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	10,83 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Croissance Dynamique pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Croissance Dynamique - L

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013414042 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Croissance Dynamique, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant dans CPR Croissance Dynamique, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris de catégorie "Speculative Grade"), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents). Le FCP sera majoritairement exposé sur la classe d'actif « Actions ». Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le long terme une performance supérieure à l'indice de référence (20% JP Morgan Global Government Bond Index (GBI Global) Hedgé (couvert en euro) + 80% MSCI World libellé en euro (NR) avec une volatilité prévisionnelle maximale de 20%.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le portefeuille peut être investi jusqu'à 100% de l'actif net en OPC. L'exposition actions sera comprise entre 50% et 100% de l'actif total du portefeuille. La part des investissements en supports obligataires et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 0% et 50% de l'actif total du portefeuille. Le FCP pourra être exposé au risque crédit sur des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion, et/ou "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion, avec une limite maximum de 50% de l'actif net sur la catégorie "Speculative Grade". La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +4]. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://markets.jpmorgan.com>.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Croissance Dynamique.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Croissance Dynamique.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 350	€2 390
	Rendement annuel moyen	-76,5%	-24,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 180	€8 690
	Rendement annuel moyen	-18,2%	-2,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950	€12 140
	Rendement annuel moyen	-0,5%	4,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 810	€14 370
	Rendement annuel moyen	28,1%	7,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2021 et 21/09/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 31/12/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2013 et 28/09/2018

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/06/2018 et le 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€683	€1 716
Incidence des coûts annuels**	6,9%	3,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,05% avant déduction des coûts et de 3,95% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,76% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	167,49 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,51 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Indice de référence : 20% JP Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) Hedgé (couvert en euros) + 80% MSCI World libellé en euro (dividendes nets réinvestis). Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	7,22 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Croissance Dynamique pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Croissance Dynamique - I

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010965129 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Croissance Dynamique, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant dans CPR Croissance Dynamique, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris de catégorie "Speculative Grade"), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents). Le FCP sera majoritairement exposé sur la classe d'actif « Actions ». Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le long terme une performance supérieure à l'indice de référence (20% JP Morgan Global Government Bond Index (GBI Global) Hedgé (couvert en euro) + 80% MSCI World libellé en euro (NR) avec une volatilité prévisionnelle maximale de 20%.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le portefeuille peut être investi jusqu'à 100% de l'actif net en OPC. L'exposition actions sera comprise entre 50% et 100% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en supports obligataires et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 0% et 50% de l'actif total du portefeuille.

Le FCP pourra être exposé au risque crédit sur des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion, et/ou "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion, avec une limite maximum de 50% de l'actif net sur la catégorie "Speculative Grade".

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +4].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://markets.jpmorgan.com>.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Croissance Dynamique.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Croissance Dynamique.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 350	€2 390
	Rendement annuel moyen	-76,5%	-24,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 240	€9 100
	Rendement annuel moyen	-17,6%	-1,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 010	€12 610
	Rendement annuel moyen	0,1%	4,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 870	€14 900
	Rendement annuel moyen	28,7%	8,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2021 et 21/09/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/06/2018 et 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2016 et 29/10/2021

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/06/2018 et le 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€615	€1 282
Incidence des coûts annuels**	6,2%	2,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,11% avant déduction des coûts et de 4,75% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,00% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	95,29 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,51 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : 20% JP Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) Hedgé (couvert en euros) + 80% MSCI World libellé en euro (dividendes nets réinvestis).. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	11,31 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Croissance Dynamique pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
CPR Croissance Dynamique

Identifiant d'entité juridique :
9695009HYEF715SWM887

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____



* dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable,

il présentait une proportion de **47,07 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif

environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **80% MSCI WORLD + 20% JP MORGAN GBI GLOBAL TRADED INDEX HEDGED**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des

composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,22 (D)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,01 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,295 (D) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0,107 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
AMUNDI MSCI	Finance	Fonds	Luxembourg	19,77 %

du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2024 au 31/12/2024**

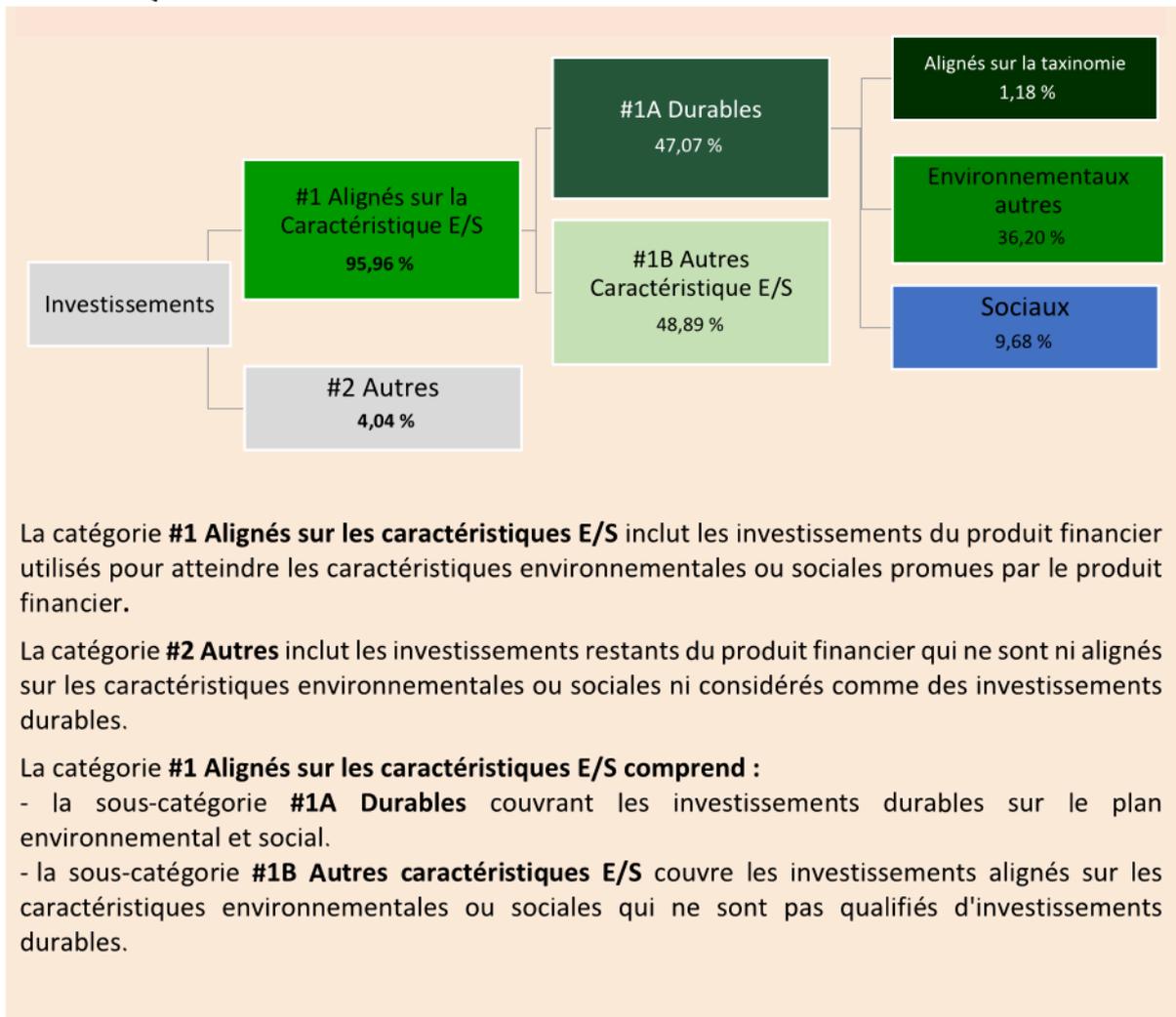
WORLD UCITS ETF - EUR (C)				
LYXOR ETF S&P 500 C-EUR	Finance	Fonds	France	19,47 %
AM PEA S&P 500 ESG UCITS ETF	Finance	Fonds	France	17,67 %
AMUNDI SERENITE PEA-I(C)	Finance	Fonds	France	17,54 %
AMND EURO STX 50 ETF(PAR)	Finance	Fonds	Luxembourg	9,11 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Finance	Fonds	95,96 %
Forex	Forex	0,12 %
Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	0,00 %
Autres	Autres	0,00 %
Liquidités	Liquidités	3,92 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 1,18 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

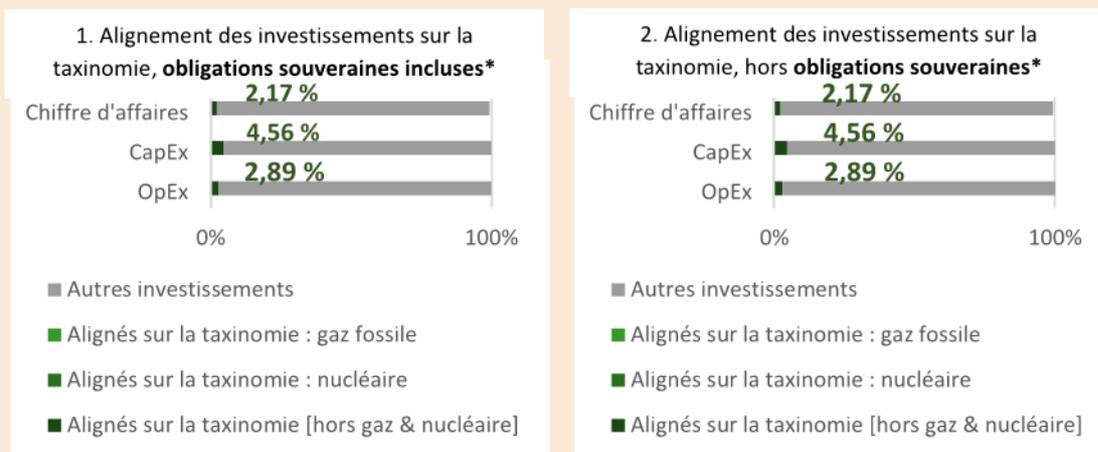
Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/12/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,05 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 1,48 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0.58%



Le



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **36,20 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **9,68 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le

produit financier
atteint les
caractéristiques
environnemental
es ou sociales
qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

OPCVM CPR Croissance Dynamique

Loi Energie Climat (LEC)

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

@@@LEC_FR